



La lettre électronique de RESO – JANVIER 2005

Chers amis,

En premier lieu, je tiens personnellement à vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année de combat. Celui-ci commence dès la rentrée. Pour en être convaincus, il suffit de lire la tonalité des nombreux appels à la grève lancés dans l'ensemble du secteur public, comme vous pourrez le constater dans « Les nouvelles du front sociale » de cette lettre électronique.

Résistance Sociale, qui fêtera bientôt ses deux ans d'existence, sera plus que jamais aux côtés des salariés pour permettre l'émergence d'un front revendicatif commun à l'ensemble des forces de progrès. Les sujets de mécontentement ne manquent pas : Réduction drastique du pouvoir d'achat pour les seuls salariés publics ou privés depuis plus de 4 ans, casse orchestrée et systématique du service public et plus largement du secteur public, fin programmée de la Sécurité sociale, réduction drastique du droit à la retraite, baisse significative des taxes d'importation, fermetures d'usines et licenciements à tour de bras....

Hélas, le débouché de ces luttes sociales demeurent incertain, les forces politiques pouvant relayer et porter ces aspirations, peinent à renouer avec leur socle populaire. Le Parti socialiste, en appelant au Oui, pour la Constitution d'une Europe ultra-libérale, nous permet de mesurer le long chemin qu'il nous reste à parcourir.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre journal en ligne en cliquant [ici](#) et de consulter notre site <http://membres.lycos.fr/resistancesociale>.

Si vous souhaitez recevoir un ou plusieurs exemplaires de notre journal n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous écrivant à : resistance.sociale@laposte.net.

Et envoyez-nous vos réactions et articles ils seront tous les bienvenus !

En vous souhaitant bonne lecture et toute la force nécessaire aux luttes de cette nouvelle année,

Salut et Fraternité !

Marinette BACHE,
Présidente de Résistance sociale

Pour toute correspondance : resistance.sociale@laposte.net

Notre site : <http://membres.lycos.fr/resistancesociale>

Attention pour cette adresse ne pas mettre www

Téléphone : 06 74 79 05 10

Adhésion 2004 : 15€

Abonnement journal 12 numéros : 5 €

Adresse postale : RESO - 5 place Georges Brassens – 78260 ACHERES

I. - Les nouvelles du front social

La CGT appelle les cheminots à se mobiliser le 19 janvier

La CGT appelle les cheminots à se mobiliser lors de la grève nationale du 19 janvier contre le projet de budget 2005 de la SNCF, qui prévoit la suppression de 3.990 postes.

"Le projet de budget 2005 de la SNCF ne répond pas aux besoins de service public des usagers ni aux attentes sociales des cheminots.

La direction a confirmé sa décision de procéder à entre 2.400 et 2.500 embauches directes, plus 700 jeunes issus de l' alternance, pour couvrir une prévision de 7.300 départs, dont 5.440 départs en retraite, en 2005.

"Ce sont donc 3.990 nouvelles suppressions d'effectifs de cheminots qui sont annoncées pour 2005".

Le budget 2005 "appelle à une riposte massive des cheminots pour s' opposer aux objectifs d' affaiblissement du service public et imposer d' autres choix", ajoute le syndicat.

Les syndicats CGT, FO, Unsa et Sud Rail ont prévu une grève nationale le 19 janvier, lors de la tenue du conseil d' administration qui doit se prononcer sur le budget. Deux autres syndicats doivent encore arrêter leur position.

De plus, les organisations regrettent que le projet de budget repose en partie sur **la vente d'actifs et la réduction de charges de personnels** "qui auront, comme à l'accoutumé, des impacts sur la qualité du service et sur les capacités du réseau à répondre aux besoins de transports".

La CGT estime que l' augmentation importante du coût de l' énergie, due pour l' essentiel à l' application en année pleine de l' augmentation du prix de l' électricité initiée en 2004 résultant de la libéralisation du marché de l' électricité, pèse aussi sur les comptes.

Il en serait de même avec l' augmentation des péages de 35 millions d' euros payés par la SNCF et la diminution de la contribution financière de l' Etat pour entretenir l' infrastructure.

"Ainsi la progression affichée des investissements est pour une large part financée à nouveau par les cheminots et les usagers-contribuables", regrette la CGT.

Les syndicats de la Fonction publique appellent à une grève «massive» le 20 janvier

Les fédérations CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC de la Fonction publique, ainsi que la FSU, appellent à faire de la journée de grève et de manifestations du 20 janvier une «réussite massive» pour dénoncer notamment le «mépris» du gouvernement vis-à-vis

des fonctionnaires.

Dans un communiqué diffusé lundi, les fédérations appellent à «construire dans tous les départements et tous les secteurs de la Fonction publique les plus larges mobilisations dans l'unité».

Elles demandent à leurs troupes «de tout mettre en oeuvre pour que cette action soit une réussite massive» afin de «montrer au gouvernement que les agents des fonctions publiques en ont assez du mépris, de la dégradation de leurs salaires, de l'affaiblissement et de la remise en cause du service public».

Le 22 décembre dernier, les fédérations de fonctionnaires ont appelé à une journée nationale unitaire de grève le 20 janvier pour protester contre la «faiblesse» de la revalorisation salariale décidée par le gouvernement pour les fonctionnaires en 2005, mais également contre la politique de «remise en cause du service public».

Tous les syndicats de l'Education nationale seront de la partie, ainsi que la plupart des syndicats de Bercy.

Le 21 décembre dernier, le ministre de la Fonction publique Renaud Dutreil a annoncé une hausse générale de 1% en 2005 pour les salaires de fonctionnaires, contre 5% réclamés par les syndicats «au titre du rattrapage de la perte de pouvoir d'achat depuis 2000».

Cette annonce mettait un terme à des discussions salariales entamées le 8 novembre et qui s'apparentaient à un dialogue de sourds entre le gouvernement et les syndicats.

Aucun accord salarial n'a d'ailleurs été conclu dans la Fonction publique depuis 1998 et le gouvernement a, chaque année, pris une mesure unilatérale par décret.

Outre la question salariale primordiale. Il s'agit de mobiliser contre les restrictions budgétaires, les suppressions de postes, et plus généralement, la casse du service public.

Assurance-maladie: les internes appellent à la grève illimitée à partir du 17 janvier

La contestation contre la réforme de la «Sécu» prend de l'ampleur dans le milieu médical. Le principal syndicat d'internes de médecine générale appelle à un mouvement de «grève totale illimitée» à partir du 17 janvier pour protester contre la nouvelle convention d'assurance-maladie, base essentielle pour l'application de la réforme.

L'intersyndicale nationale autonome représentative des internes de médecine générale (ISNAR-IMG) reproche à cette convention, acceptée fin décembre par trois des principaux syndicats de médecins, de faire la part belle aux spécialistes, tout en

augmentant la charge de travail et les responsabilités des généralistes sans réelles contreparties.

Dans un courrier adressé au Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et au ministre de la Santé Philippe Douste Blazy, rendu public vendredi, l' ISNARMG déclare déposer un «préavis de grève totale illimitée (activité de service, de gardes et d' astreintes) à partir du 17 janvier à 8h».

L' ISNARMG, qui appelle par ailleurs à une «marche contestataire» à Paris le 22 janvier et a reçu le soutien du syndicat MG-France, exige la «reconnaissance» de la spécificité du médecin généraliste» ou encore une «rémunération équivalente entre tous les médecins libéraux».

Cet appel à la grève et à une manifestation intervient alors que MG-France, syndicat de généralistes qui a refusé de signer la nouvelle convention, recommande à ses adhérents de refuser de remplir les formulaires les désignant comme «médecins traitants», sauf pour les patients en Affection longue durée (ALD).

Par ailleurs, un «manifeste» contre cette réforme a d' ores et déjà recueilli 2.000 signatures via internet.

Face à cette fronde, le secrétaire d' Etat à l' Assurance-maladie Xavier Bertrand a affirmé vendredi dans le «Figaro Entreprises» qu' il «est faux de dire que la convention lèse les généralistes, au contraire. Le généraliste voit son rôle de pivot renforcé grâce au parcours de soins coordonnés». Et de prévenir: «La réforme s' applique à tous, elle doit être appliquée par tous. Aujourd' hui, ne pas s' engager dans la réforme (...), c' est tout simplement fragiliser l' avenir de la Sécurité sociale». (bah voyons!)

LG PHILIPPS DISPLAYS A DREUX ENVISAGE DE SUPPRIMER 470 EMPLOIS

LG Philips Displays, l' entreprise commune des fabricants d' électronique sud-coréen LG Electronics et néerlandais Philips, envisage de supprimer 470 emplois sur un millier dans son usine de tubes cathodiques de Dreux, a annoncé le 13 décembre 2004 la direction.

La direction de l' usine a convoqué ce même jour un comité d' entreprise extraordinaire pour "étudier un projet" visant à "aider le site de Dreux à retrouver sa rentabilité et sa compétitivité".

"A la suite de cette réunion, et une fois les procédures de consultation terminées, un ajustement de l' effectif drouais devra probablement être envisagé. 470 emplois pourraient être touchés", sur un total de 1.009.

Le plan social devrait se dérouler en 2005, a précisé le directeur général, précisant que "l' ensemble du projet est soumis à discussion et à l' avis des représentants du personnel".

L' usine de Dreux, fondée en 1957, est en joint-venture depuis juillet 2001.

En 2004, 95 postes ont déjà été supprimés.

H&M débouté face à ses salariés

Les grévistes d' H&M ont bloqué pendant près de trois semaines l' accès à son unique entrepôt en France situé au Bourget (Seine-Saint-Denis) afin d'obtenir une revalorisation salariale.

Devant leur détermination, la direction leur a accordé royalement 1,8% d'augmentation. Malgré un protocole d' accord mettant fin à la grève et prévoyant la reprise du travail à compter du 10 janvier, la direction a maintenue ses poursuites à l'encontre de 76 salariés devant le juge des référés du tribunal de grande instance (TGI) de Bobigny, réclamant 1.500 euros par infraction constatée.

Heureusement, le tribunal de Bobigny a débouté lundi 10 janvier la direction d' H&M de sa demande à l' encontre des salariés grévistes.

Pendant le blocage de son entrepôt, la direction du groupe avait intenté une action à l' encontre des grévistes pour "entrave au travail".

II. – Le Président a dit « ... »

Le Président présente ses vœux aux «forces vives» de la nation • De l' innovation industrielle à l' égalité hommes-femmes en passant par les 35 heures, elles ont eu droit à un véritable catalogue sur le thème du «faut qu' on y' a qu' à»

Les responsables syndicaux, patronaux et associatifs, autrement appelés «forces vives de la Nation», ont eu droit mardi matin en guise de vœux à une longue liste de résolutions chiraquienne pour 2005 –dans la lignée «des réformes passées sur la retraite, la protection sociale, le droit du licenciement», a regretté Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.

Du pacte de stabilité européen à l' égalité professionnelle en passant par le Smic, revue de détail des chantiers économiques du président.

• **Pacte de stabilité européen.** Le Président, dont le gouvernement doit ramener les déficits publics dans la norme européenne dogmatique des 3% du PIB, a souhaité que les dépenses de défense ou d' investissement dans la recherche et l' innovation de Etats bénéficient d' «un traitement particulier» pour «ne pas aggraver la situation» d' u pays qui se trouverait en phase de «très faible croissance». Il ne parlait sans doute pas de la France, affichant une «confiance dans la dynamique de croissance de notre pays pour les mois et les années qui viennent» –rien au troisième trimestre 2004 selon l' Insee, pas plus de 2,5% pour l' année.

• **Fiscalité.** Jacques a demandé au gouvernement d' étudier «une modulation de la fiscalité» afin de «mettre la fiscalité de l' épargne au service de l' investissement et donc

de l' emploi». Méthode proposée: «taxer davantage celui qui achète une action pour la revendre très vite, mais alléger l' impôt pour l' investisseur de long terme».

- **Emploi**. L' objectif présidentiel est de moderniser le service public de l' emploi, en rapprochant ANPE et Unedic. «Les demandeurs d' emplois doivent bénéficier d' un point d' entrée unique dans ce service public», a déclaré Jacques, qui souhaite que la future convention entre l' Etat, l' ANPE et l' Unedic, prévue pour le 1er janvier 2006, «permette de mettre en place, pour chacun d' eux, une prise en charge unifiée et personnalisée». «Cette convention devra aussi conduire à clarifier l' exercice des missions d' indemnisation, de contrôle et d' aide à la recherche de l' emploi. Cet effort de coordination et de mobilisation est essentiel, car c' est la condition pour réduire la durée du chômage et améliorer la sécurité des parcours professionnels.» A défaut, «sans doute faudra-t-il envisager de passer d' une démarche de coordination des moyens à une démarche de rapprochement des structures».

- **Egalité femmes-hommes**. Jacques donne pas moins de cinq ans au gouvernement pour «parvenir à l' égalité salariale», à l' aide d' un «projet de loi pour consolider les accords d' entreprise fixant des objectifs chiffrés».

- **Innovation industrielle**. Création d' une Agence de l' innovation industrielle financée par une partie des recettes de privatisations, pour soutenir les projets «dans les secteurs d' avenir» et «aller à la conquête des marchés de demain». C' est, pour Jacques, «une priorité nationale» qui sera dotée de 2 milliards d' euros d' ici à 2007. Cette agence apportera des avances remboursables, d' un montant équivalent aux investissements des entreprises dans des programmes d' avenir tels que la voiture propre, les usines non polluantes en CO², les réseaux à très haut débit ou de nouveaux traitements contre les maladies neurodégénératives.

- **Taxe professionnelle**. Toujours «pour encourager l' investissement», une réforme définitive sera soumise au Parlement après concertation avec les collectivités territoriales «pour être inscrite au budget 2006». «Elle permettra un allègement substantiel et permanent pour les entreprises et d' abord les entreprises industrielles», sans «obérer les finances des collectivités locales», précise Jacques.

- **Défense du consommateur** Jacques a demandé au gouvernement d' élaborer un projet de loi permettant «à des groupes de consommateurs et à leurs associations d' intenter des actions collectives contre les pratiques abusives observées sur certains marchés».

Il faut, estime Jacques, «donner aux Français la possibilité, sans être pénalisés, de changer rapidement de banque, d' assureur, d' opérateur de téléphonie, de fournisseur d' accès internet, la possibilité aussi de négocier facilement et à moindres frais leurs crédits immobiliers», et «les moyens de faire respecter leurs droits».

• **Impôts.** Jacques a souhaité que «dès l' année prochaine soit reprise la baisse de l' impôt sur le revenu»

• **Smic et 35 heures.** Le salaire minimum «augmentera à nouveau de plus de 5% au premier juillet 2005», et après les «nouveaux assouplissements négociés des 35 heures» annoncés par le gouvernement, «la durée légale du travail n' est pas et ne sera pas remise en cause». En fait les 5%, c'est pour le renouvellement des différents SMIC et on sait que la durée légale a bon dos, surtout lorsqu'une proposition de loi est en débat à l'Assemblée pour l'assouplir jusqu'à un point outrancier. Mais bon. Nous on dit ce que Jacques a dit. Comme le lui font dire les Guignols « Au jour de l'an on fait des vœux, vous souhaitez être riche, en bonne santé, ..., mais bien sûr cela n'arrive pas, c'est ça le principe du vœu » A peine prononcé, on l'oublie.

III – Pendant ce temps au Parlement ...

35 heures: la proposition de loi à l' Assemblée cette semaine

La proposition de loi assouplissant les 35 heures doit être déposée cette semaine à l' Assemblée Nationale et faire l' objet d' un débat parlementaire à partir du 1er février (mais non ! Pourtant Jacques a dit que cela ne changerait pas).

Cette proposition de loi comporte trois articles. «Le premier est consacré à la réforme du compte épargne temps. Le deuxième porte sur les heures supplémentaires et prévoit la possibilité de déroger, par accord collectif (...) au volume légal d' heures supplémentaires autorisées (...) dans la limite de la réglementation européenne» explique Pierre Morange, député UMP des Yvelines et rapporteur de la proposition, dans un entretien au journal «La Tribune» de ce lundi.

«Le troisième» précise-t-il «prolonge pour trois ans le régime dérogatoire de majoration des heures supplémentaires dont bénéficient les entreprises de moins de 20 salariés».

En ce qui concerne le Compte épargne temps (CET), le texte autorisera les entreprises à racheter les jours de RTT (réduction du temps de travail) de leurs salariés. Il sera également possible de convertir le CET en argent, soit de le transférer sur un plan épargne-retraite, ou d' épargner le heures en vue d' un congé sabbatique ou d' un départ anticipé à la retraite.

A l' heure actuelle, le CET est limité à 22 jours par an et doit être vidé tous les cinq ans. Ces deux limites seront supprimées.

Quant aux heures supplémentaires, un décret paru au Journal officiel le 22 décembre dernier a relevé leur plafond annuel de 180 à 220 heures par entreprise. La proposition de loi permettra de dépasser encore ce contingent «par accord collectif de branche ou d' entreprise, dans la limite de la réglementation européenne» soit un maximum total de

48 heures de travail hebdomadaire. Enfin, la dérogation pour les Petites et moyennes entreprises (PME) de moins de 20 salariés leur permet de rester à 39 heures en jouant sur les heures supplémentaires, en ne les payant que 10% de plus contre 25% prévus par les textes sur la réduction du temps de travail. Jean-Pierre Raffarin a annoncé cette «réforme du temps choisi» lors de la présentation de son contrat «France 2005» le 9 décembre dernier. L'objectif du gouvernement est de permettre aux salariés qui le souhaitent de, selon lui, «travailler plus pour gagner plus» (gagner plus c'est pas sûr, travailler plus sûrement... il y a qu'en même 50% du vœu qui se réalisera).

Saluée par le patronat, cette réforme rencontre l'hostilité des partis de gauche et de l'ensemble des syndicats qui y voient, à juste titre, pour la plupart, la fin des 35 heures.